

Salarié-e-s des SCO et UAT Orange : Pétition sur l'emploi : Un départ = une embauche !

La CGT fait de l'emploi et des recrutements une de ses priorités, ces questions sont au cœur de toutes ses initiatives (pétitions, préavis de grève locaux et nationaux...).

Fin septembre, Stéphane RICHARD annonce 1000 recrutements supplémentaires (en plus des 6000 annoncés dans l'accord Intergénérationnel) sur la période 2016-2018, y compris dans le domaine de la Relation Client. Ces annonces sont le fruit du travail de la CGT, de sa persévérance et de la mobilisation des personnels.

Aujourd'hui, tous les maux que subissent les salariés dans les services ont pour dénominateur commun l'absence de recrutements. La stratégie de la Direction de la Relation Client Grand Public(DRCGP) consiste à accompagner la baisse « naturelle » des effectifs en digitalisant une partie du travail et en augmentant la polyvalence (appui à chaud N1/N2 : reprise des activités Front Recouvrement et Réclamation par le N1, appels UAT ECL au SCO, traitement des appels fibre en UAT) et la polycompétence. Ces rationalisations d'activité rendent les métiers des SCO et UAT encore plus difficiles et dégradent les conditions de travail des salarié-e-s (complexité d'exercice, changement d'horaires, appels à heures supplémentaires,...). La charge de travail qui ne peut être absorbée est envoyée à la sous-traitance, sans maîtrise de la qualité.

Pour la CGT, l'annonce de ces 7000 recrutements doit se concrétiser par des recrutements externes dans toutes les unités et services de la Relation Client Grand Public afin de permettre le bon fonctionnement des équipes et garantir la qualité de service au client. La situation est telle qu'aujourd'hui ce n'est plus le cas.

De ce fait, les salariés exigent :

- **le remplacement de tous les départs**
- **l'embauche des alternants, des contrats de professionnalisation**
- **la ré-internalisation des activités et des créations d'emploi pour pérenniser nos sites et nos activités**
- **la reconnaissance de la complexité des métiers exercés en requalifiant le métier de conseiller client en 2.3 en grade de base et 3.2 en référent.**

Nom	Prénom	Service	Signature